



NRP: être le premier, ce n'est pas forcément être le meilleur.
Liminaire du CTL NRP du 11 octobre 2021

Notre département, l'Eure, est le département français le plus rapide pour mettre en place le NRP (nouveau réseau de "proxi").

Nous sommes aussi un des seuls à opérer un mouvement de mutation pour le 1 janvier 2022. De notre point de vue, essentiellement pour purger les priorités liées aux mutations forcées des agents. Ce qui n'est pas glorieux.

Un poste va se retrouver en très grande difficulté : le SGC des Andelys. Les chiffres sont impitoyables, (-13 agents, sans parler des absents) et la réalité vécue par les agents est d'ors et déjà terrible.

Les chiffres qui nous ont été donnés pour mesurer l'état catastrophique des postes ne sont pas à jour et sont gravement minorés.

Notre volonté de négociation sur ce NRP a été totalement méprisée par la Direction. La situation des agents piétinée, leur vie familiale bousculée, leur éventuelle croyance dans le H de humain de la DRH totalement disparue. Tout juste cela ressemble à un mantra pour, peut-être, s'auto-persuader. Car le H de DRH veut dire Humain, répétez cela 100 fois par jour, jusqu'à vous en persuader.

Sinon, que vont devenir les collègues de l'équipe de renfort des deux filières, face à de si gros postes? Nous vous poserons la question.

Et comment se passent les relations des régies avec la Poste pour leurs dégagement d'espèces ?

La filière Gestion Publique a-t-elle été particulièrement détruite dans l'Eure (en nombre d'agents en particulier)? Nous voudrions des éléments de comparaison avec d'autres départements.

Enfin, nous voudrions avoir des garanties sur la stabilité des effectifs dans les postes nouvellement créés (SCG, SIP restructurés, Publicité Foncière, SDIF). Des garanties pour les agents qui viennent d'être déplacés, des garanties pour les postes qui doivent pouvoir fonctionner.

